

Frais d'inscription et marchandisation de l'Université

Hugo Harari-Kermadec - ENS Paris Saclay

Faculté des Sciences et Technologies Nancy - 6 mars 2019



Approches Critiques et Interdisciplinaires
des Dynamiques de l'Enseignement Supérieur
acides.hypotheses.org - facebook.com/collectifacides

1 Hausse pour les étudiant·es étranger·es

- Bienvenue en France ?
- Un supérieur déjà payant
- Vers une hausse généralisée

2 L'Université, un marché ?

- Arguments empiriques
- Arguments théoriques

3 Alternative : éducation par répartition

- Allocation universelle d'autonomie
- Financement public accru

Bienvenue en France ?

Annonce par le Premier Ministre le 19 novembre 2018 d'une hausse pour les étranger·es non européen·nes

- 2 770 € en Licence et 3 770 € en Master

Bienvenue en France ?

Annonce par le Premier Ministre le 19 novembre 2018 d'une hausse pour les étranger·es non européen·nes

- 2 770 € en Licence et 3 770 € en Master
- 21 000 bourses **au mérite** promises... pour 500 000 étudiant·es visé·es

Bienvenue en France ?

Annonce par le Premier Ministre le 19 novembre 2018 d'une hausse pour les étranger·es non européen·nes

- 2 770 € en Licence et 3 770 € en Master
 - 21 000 bourses **au mérite** promises... pour 500 000 étudiant·es visé·es
- ⇒ 96% paieront les frais

annonces du 24 février 2019

Une concession Les doctorant·es ne sont plus concerné·es
2 arnaques ① les frais seraient gelés pour les français·es
② les établissements n'auraient pas besoin de plus de 10% d'exonération

Exonérations ?

Etablissement	(Total des étudiants extra-communautaires assujettis à la mesure (hors doctorants) + exonérations actuelles) / total des inscrits hors boursiers				
	2019	2020	2021	2022	Stock total
UNIVERSITE LORRAINE	4,3%	7,1%	9,3%	11,0%	16,3%
UNIVERSITE LA ROCHELLE	15,8%	18,1%	19,9%	21,2%	25,4%
UNIVERSITE DE BESANCON	9,3%	11,4%	13,1%	14,3%	18,2%
UNIVERSITE ANGERS	8,2%	10,1%	11,6%	12,7%	15,9%
UNIVERSITE PARIS 1	7,2%	9,7%	11,5%	13,0%	17,4%
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	6,4%	11,4%	15,3%	18,2%	27,1%
UNIVERSITE PARIS 8	6,2%	11,0%	14,7%	17,4%	25,9%
UNIVERSITE DE TOULON	6,1%	9,3%	11,8%	13,6%	19,3%
UNIVERSITE PARIS 13	5,8%	10,3%	13,7%	16,3%	24,4%
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	5,7%	7,7%	9,3%	10,4%	14,0%
COMUE UNIVERSITE PARIS-SACLAY	5,4%	10,8%	15,0%	18,1%	29,1%
UNIVERSITE LE MANS	5,4%	9,0%	11,8%	13,9%	20,4%
EHESS	5,2%	8,8%	11,6%	13,6%	20,9%
UNIVERSITE TECHNOLOGIE TROYES	4,8%	9,1%	12,5%	15,0%	24,0%
UNIV TECHN BELFORT MONTBELIARD	4,8%	9,1%	12,5%	15,1%	24,0%
UNIVERSITE MULHOUSE	4,4%	7,4%	9,7%	11,4%	16,8%



Une privatisation encore limitée

Parcoursup et la sélection élargissent l'espace pour les établissements à but lucratif : c'est la privatisation au sens propre

- près de 100 000 étudiant·es
- Une recherche de rentabilité entre 8% et 10%
- Contrairement aux grandes écoles payantes, le privé lucratif vise un segment moins élitiste.

Un supérieur payant en pleine croissance

500 000 étudiant·es payent déjà très cher

La population étudiante française se décomposent en 3 selon la cour des comptes

- 40% de boursiers sur critères sociaux
 - 40% d'inscrit·es au tarif national (170-250€)
 - 20% de payants très chers (en milliers d'€)
-
- effectif des écoles privées a doublé depuis 2 000, pour atteindre 200 000 étudiant·es
 - frais moyens à 10 000 €/an en école de commerce
 - multiplication des frais dans les écoles publiques et en master

Dauphine, poisson pilote

- Grand établissement et donc sélection depuis 2004
- Frais à 4 000 €/an pour certains M2 en 2010/2011 .

Dauphine, poisson pilote

- Grand établissement et donc sélection depuis 2004
- Frais à 4 000 €/an pour certains M2 en 2010/2011 .

Effets observés :

- Plus de moyens (6,6M€ en 2011, 10M€ en 2013).
- Renforcement de la ségrégation sociale.
- Pas d'amélioration des résultats.

MacronLeaks (1)

De Thierry Coulhon <thierry.coulhon@icloud.com>

Sujet **note PA+PG**

29/01/2017 19:41

Pour Jean PISANI-FERRY <jean.pisani-ferry@en-marche.fr> Quentin LAFAY <quentin.lafay@gmail.com> **1 de plus**

Copie à julien blanc <jmcbblanc@gmail.com>, David Cavaillolles <david.cavaillolles@gmail.com>

Chers tous,

Philippe Aghion m'a gentiment passé sa note.

Il y a évidemment beaucoup de convergences avec les nôtres. J'insiste ici sur les différences de point de vue et les idées nouvelles.

1 la gouvernance: d'accord sur le modèle. P ne dit pas comment l'atteindre, j'insiste sur une approche par expérimentation et incitation, qui commence par les grands regroupements, les plus mûrs pour l'évolution.

Les voies juridiques sont assez claires: des modifications législatives légères doivent permettre soit de déverrouiller l'accès au statut de grand établissement, soit de pérenniser des expérimentations déjà possibles.

Une loi globale cristallisera les oppositions et uniformiserait les solutions alors que les situations de départ et les besoins sont très variables. De plus ne pas se concentrer sur les universités seulement. Ne pas oublier les grandes écoles, les tutelles de différents ministères etc.

2 augmentation des moyens. Il partage notre analyse. Pour revenir sur notre conversation de l'autre jour, l'équilibre effort de l'Etat/effort des familles est essentiel.

Sans effort de l'Etat, risque politique majeur. Sans effort des familles, pas de changement en profondeur du modèle économique et pas de tournant du système vers la qualité.
Sans effort du tout, décrochage assuré.

MacronLeaks (2)

3 sur la modalité, c'est très étrange que P remette sur la table le modèle Sc Po. Je croyais que le débat d'économistes était tranché, et que les arguments de Trannoy/Gary-Bobo avaient convaincu que leur modèle était optimal.

Cela me dépasse, donc je reviens à des arguments plus basiques:

-le risque politique est énorme. Contrairement au système du PARC qui tient compte de l'aversion au risque, l'acceptabilité est limitée (pour trouver les 2Md€, il faudra y aller assez fort sur les classes moyennes), on perd coup sûr la FAGE et les modérés.

-très bien à Sc Po ou à Dauphine, l'attractivité est forte et les CSP+ ne manquent pas. Et à Strasbourg ou à Bordeaux, on fait comment ? je ne parle pas de Marne-la-Vallée....dans toute une partie du système, la plus ouverte socialement, on ne ramassera pas grand'chose.

MacronLeaks (3)

Pour faire payer les classes moyennes et populaires, il faut s'inscrire dans le modèle australien, repris en Angleterre :

- hausse homogène pour tou-tes des frais « entre 4 000 et 8 000 euros par an et par étudiant »
- « l'Etat, les services fiscaux, acceptent de sécuriser ces crédits d'une certaine manière (au besoin en reprenant les crédits à problèmes) »
- « Comment faire passer la pilule de la hausse des droits d'inscription ? Commencer bien sûr par le crédit »
- « l'objectif affiché est de développer l'autonomie des jeunes »

1 Hausse pour les étudiant·es étranger·es

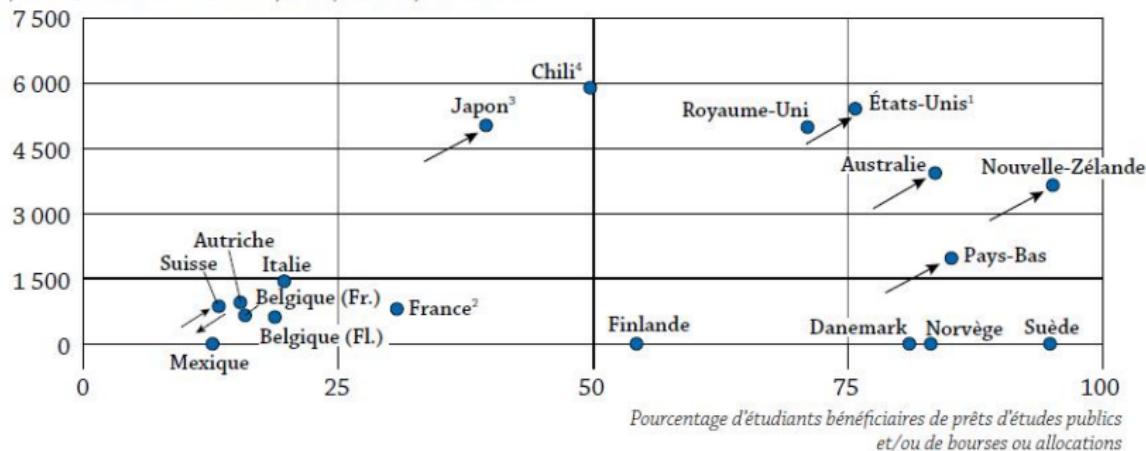
2 L'Université, un marché ?

- Arguments empiriques
- Arguments théoriques

3 Alternative : éducation par répartition

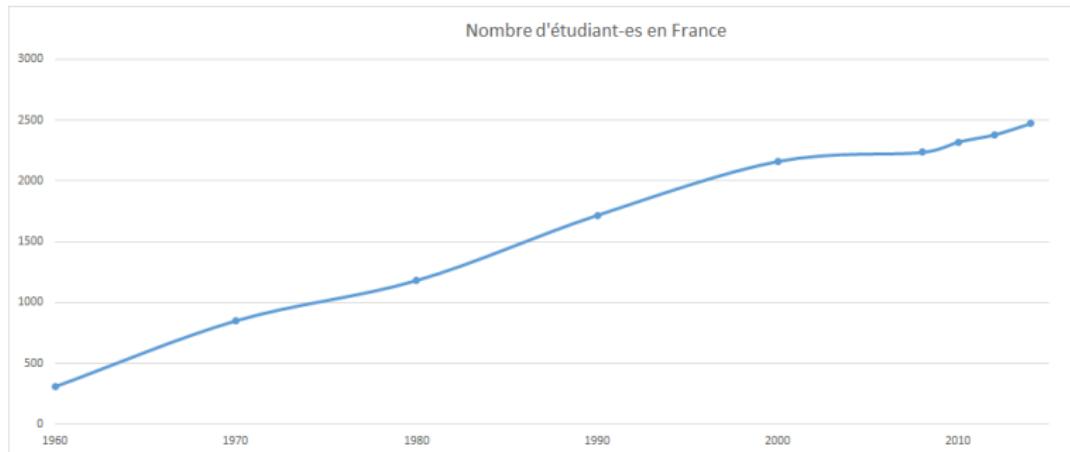
Tout le monde le fait

Frais de scolarité moyens demandés par les établissements publics,
pour les formations sanctionnées par un premier diplôme, en USD



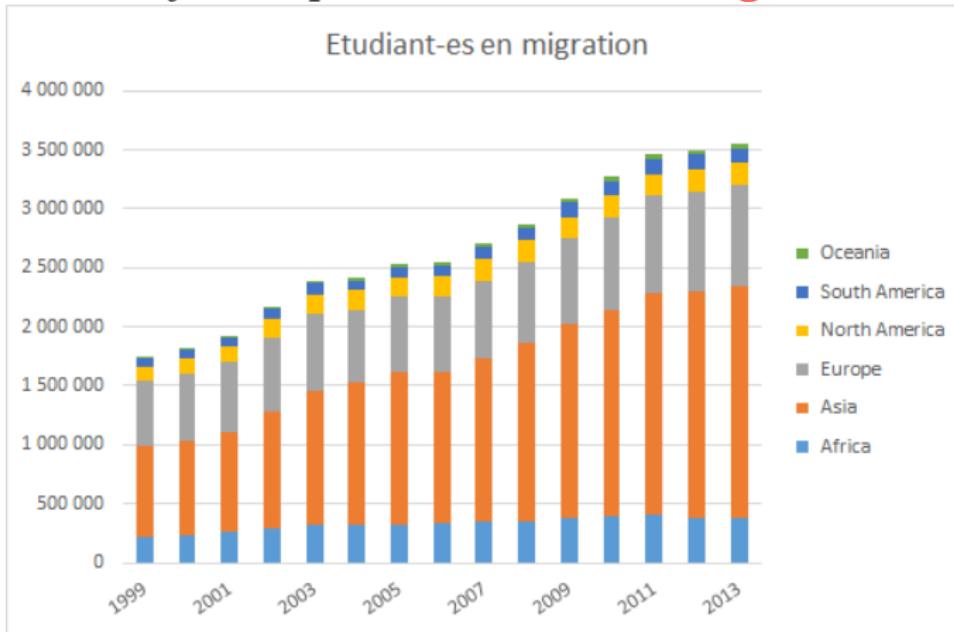
Il y a trop d'étudiant·es

La massification se maintient depuis les années 1960, avec une pause dans les années 2 000.



Source : *Repères et références statistiques, 2000-2014*, MESR.

Il y a trop d'étudiant·es étranger·es

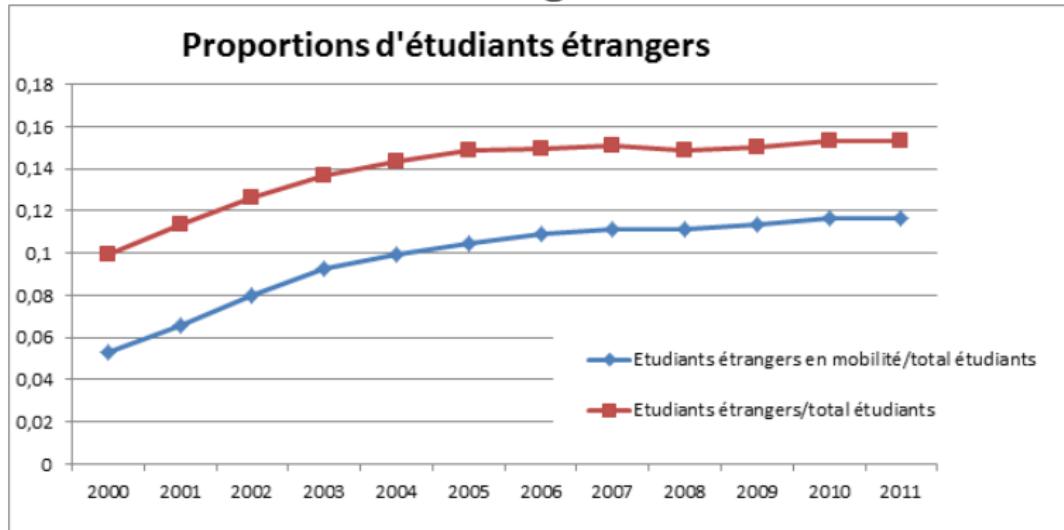


14 milliards € pour l'Australie en 2016.

Étudiants étrangers en France

La part d'étudiants étranger est stable en France.

Part des étrangers en France



Source : base SISE, 2000-2012, MESR.

En plus, c'est miraculeux

- La hausse des frais serait la seule source de financement supplémentaire disponible.

En plus, c'est miraculeux

- La hausse des frais serait la seule source de financement supplémentaire disponible.
- La gratuité serait inéquitable.

En plus, c'est miraculeux

- La hausse des frais serait la seule source de financement supplémentaire disponible.
- La gratuité serait inéquitable.
- Les frais seraient incitatif à l'effort.

En plus, c'est miraculeux

- La hausse des frais serait la seule source de financement supplémentaire disponible.
- La gratuité serait inéquitable.
- Les frais seraient incitatif à l'effort.

Les enquêtes conduisent à des résultats très différents suivant les pays, les filières, les modalités de mise en œuvre.

Les frais d'inscription coutent très cher...

- aux finances publiques : Frais \Rightarrow emprunt \Rightarrow assurance publique ^a

a. UK : assurance > financement direct si 47% de défaut. On va vers 75%.

Les frais d'inscription coutent très cher...

- aux finances publiques : Frais \Rightarrow emprunt \Rightarrow assurance publique ^a
- aux jeunes diplômé·es
 - Au mieux, la hausse des frais entraîne celle des salaires.
 - Au pire, elle conduit à des dettes insolubles ^b

a. UK : assurance > financement direct si 47% de défaut. On va vers 75%.

b. UK : dette moyenne est de 55 000 € ; US : 7 millions d'ancien·nes étudiant·es surendetté·es pour un total de 1 400 milliards \$.

mais la hausse n'est pas inéluctable

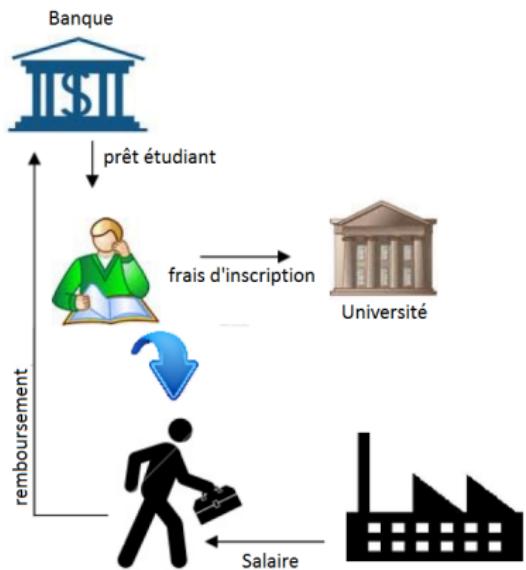
- Allemagne : expérimentation en 2010-2013 puis abandon.
- Pays scandinaves : gratuité + aides sociales importantes.
- Retournement au Chili, pays pionnier des frais sous Pinochet : vers 70% de boursiers.

mais la hausse n'est pas inéluctable

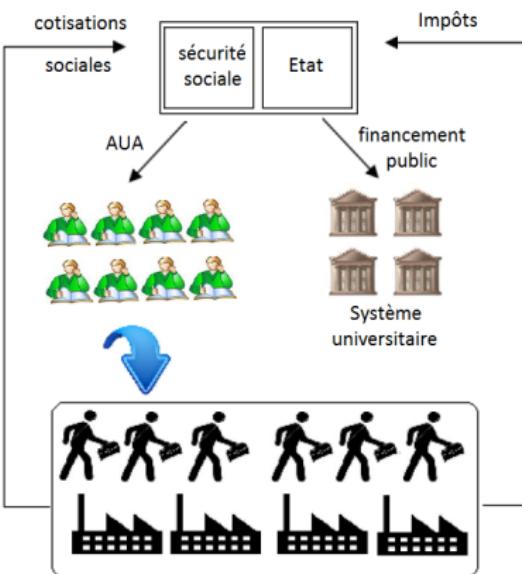
- Allemagne : expérimentation en 2010-2013 puis abandon.
 - Pays scandinaves : gratuité + aides sociales importantes.
 - Retournement au Chili, pays pionnier des frais sous Pinochet : vers 70% de boursiers.
-
- Un système national plutôt qu'un marché global.
 - Un financement public « par répartition » plutôt qu'une financiarisation.

Répartition vs capitalisation

Financement par capitalisation



Financement par répartition



1 Hausse pour les étudiant·es étranger·es

2 L'Université, un marché ?

3 Alternative : éducation par répartition

- Allocation universelle d'autonomie
- Financement public accru

Allocation universelle d'autonomie

Un modèle à suivre :

Allocation universelle d'autonomie

Un modèle à suivre : Emmanuel Macron

- 1 000 €/mois (600€ si logé·e) × 12 mois par an
- × 2,5 millions d'étudiant·es
- = 26 milliards brut ⇒ 21 milliards net.

Allocation universelle d'autonomie

Un modèle à suivre : Emmanuel Macron

- 1 000 €/mois (600€ si logé·e) × 12 mois par an
- × 2,5 millions d'étudiant·es
- = 26 milliards brut ⇒ 21 milliards net.
- Extension de la branche famille : cotisations patronales de 5,4% à 8,5%.
Les entreprises paient pour la main d'œuvre qualifiée.

Allocation universelle d'autonomie

Un modèle à suivre : Emmanuel Macron

- 1 000 €/mois (600€ si logé·e) × 12 mois par an
- × 2,5 millions d'étudiant·es
- = 26 milliards brut ⇒ 21 milliards net.
- Extension de la branche famille : cotisations patronales de 5,4% à 8,5%.
Les entreprises paient pour la main d'œuvre qualifiée.

Universelle : étranger·es aussi

Tous perçoivent l'allocation, tous contribuent.

Celles et ceux qui partent travailler à l'étranger (français ou non), cotisent aussi (3,5% du salaire).

Sauf s'ils cotisent sur place à un système équivalent.

Financement public accru

- Porter le financement des L à celui des prépas :
 $9\,000\text{€} \Rightarrow 14\,000\text{€}/\text{an}/\text{étudiant}\cdot\text{e}$
- $\times 1$ millions d'étudiant·es en L
- = 5 milliards.

Financement public accru

- Porter le financement des L à celui des prépas :
 $9\,000\text{€} \Rightarrow 14\,000\text{€}/\text{an}/\text{étudiant}\cdot\text{e}$
- $\times 1$ millions d'étudiant·es en L
- $= 5$ milliards.
- Hausse de l'impôt sur le revenu
de 7% des taux du barème ou ajouter des tranches sur les hauts revenus.

Financement public accru

- Porter le financement des L à celui des prépas :
 $9\,000\text{€} \Rightarrow 14\,000\text{€}/\text{an}/\text{étudiant}\cdot\text{e}$
- $\times 1$ millions d'étudiant·es en L
- $= 5$ milliards.
- Hausse de l'impôt sur le revenu
de 7% des taux du barème ou ajouter des tranches sur les hauts revenus.
 - Les bas revenus ne paient rien
 - Les revenus moyens sup paient l'éducation de leurs enfants
 - Les hauts revenus contribuent davantage

Education par répartition

- Allocation universelle d'autonomie : 21 milliards
- + financement public accru : 5 milliards
- = 26 milliards, études et étudiant·es mieux financé·es.

Education par répartition

- Allocation universelle d'autonomie : 21 milliards
- + financement public accru : 5 milliards
- = 26 milliards, études et étudiant·es mieux financé·es.

Crédits impôts

- CICE : 20 milliards par an
- CIR : 6 milliards par an
- = 26 milliards, sans effet notable.